Afficher dans le navigateur

MIKOLAYCZAK Jean-Jacques
Conseiller Municipal d'Audenge
06 79 66 77 94
jiji.jardinier@gmail.com

Lettre Info N°5

Suivez moi sur Facebook

Pourquoi cette lettre?

Mon rôle d'élu est avant tout de représenter tous les citoyens de notre commune et d'infléchir les décisions du conseil municipal. **Cette lettre vous donne une lecture différente des opinions majoritaires**. Je remercie l'ensemble des Audengeois que je rencontre au quotidien, qui m'informent, me soutiennent et me permettent d'exister pleinement en tant qu'opposant.

Notre ville s'invite aux journaux de 20H00 de TF1 et France2, sur RTL, dans des médias régionaux et nationaux depuis plusieurs semaines. **Pourtant je ne m'en réjouis pas**, car les médias ne parlent pas de notre ville pour sa nature, sa beauté ou son histoire .

La loi Littoral serait-elle devenue l'unique objet de tous nos maux ? Notre édile a refusé toutes réponses à ces grands médias nationaux. Des procédures juridiques sont engagées par nos concitoyens. Certains ont perdu leurs économies, leurs droits à construire, ou se sont vus refuser la transmission d'un patrimoine constructible tandis que d'autres au contraire se désolent d'un excès d'urbanisation et d'artificialisation des sols.
Leur déception s'est changée en colère et cette colère en détermination.

Laisser aller en justice des dizaines d'Audengeois(es) en rejetant la faute sur l'État ne correspond pas à ma façon de gérer une commune. Nous en sommes arrivés là, **par l'absence de dialogue, de débat, d'écoute et de concertation**. L'application de la loi LITTORAL de 1986 n'est malheureusement qu'un aspect amer des conséquences inhumaines de cette gouvernance.

Ce fort pouvoir centralisateur (que nous subissons depuis 14 ans) ajoute à la détresse des habitants des répercussions financières **qui affectent le budget donc nos impôts locaux.**

Notre patrimoine est en danger, des rêves se sont brisés, il **faut réparer ce qui peut encore l'être.** Mais au contraire, **les réponses actuelles de la municipalité en place sont :**

- Rejeter la faute sur les autres (ÉTAT, COBAN, SYBARVAL, ...). Pourtant, le maire **est bien l'autorité compétente sur la validation des projets de construction**.
- Rejeter la faute sur le "besoin de logements" alors que des tensions sur les demandes de logements existaient avant la crise sanitaire et économique. **Pourtant pas de "Plan local Habitat (P.L.H.)"** jusque janvier 2022.
- Cultiver un état d'esprit de victime. *No comment*.

Mon billet d'humeur

Les bénévoles, les associations et les comités des fêtes donnent de leur temps pour que notre été soit convivial. Je comprends leurs difficultés à trouver un nouveau souffle au milieu de ces règlementations tatillonnes, de ces normes et de ces contraintes organisationnelles. **Je ne vous oublie pas et je vous remercie de votre engagement**.
Après la fin de CAP33, voir arriver les "food truck" pour prendre la place de notre restauration locale lors des futures animations sera la prochaine étape à digérer! Un choix discutable.

Après cette longue période de crise sanitaire, il est toujours appréciable de pouvoir sortir, de se retrouver entre amis et de participer aux animations de notre ville. Un renouvellement de ces activités estivales est à envisager. Inspirons nous de ce qui se fait **dans d'autres communes pour imaginer nos propres projets.**

CM du 23 juin: top chrono

10 délibérations. Un C.M, expédié en moins de deux heures.
Mon intérêt à suivre la vie de notre commune et les questions argumentées et fouillées des oppositions dérangent visiblement.
La charge à mon encontre en est la parfaite illustration.
Mais ne vous en déplaise, **je reste libre de penser et de dénoncer ce que vous refusez de voir.**

En ouverture de séance, La majorité en place, dispose d'un droit de parole plus élargi. Je garde en mémoire **l'interruption de séance de Mme le maire** quand une élue attaquée en début de séance avait souhaité se défendre.
Pour ma part je refuse de reconnaître au CM une quelconque valeur de tribunal. Je me consacre à mon travail d'élu. Non, ce n'est pas un pouvoir autocratique. Dans une mairie, la décision revient toujours au "maire" et bien parfois **je le déplore**.

- Un vote à main levée pour l'éviction d'une adjointe. Que lui reproche t-on? Sans aucune hésitation, toute la majorité a levé la main "**POUR**". Pas un soupçon de compassion, de sympathie, d'amour propre, d'honneur pour cette élue qui a été à leur côté. Je suis fier de ne pas faire partie de ce groupe.

- J'adresse toutes mes félicitations aux agents promouvables au titre de l'avancement de grade ou de la promotion interne 2022.

- Je regrette fortement que l'activité de location de vélos sur le camping n'ait pas été attribuée à un Audengeois.

- 2 M€ pour les travaux du camping avec l'achat de 510 000 € de mobile-homes dès 2022. Qui a -il dans ce projet pour un tel montant? La mairie aura recours à un emprunt.

Une 2ème école c'est partiiiii. Avec quelles conséquences?

Le projet de la future école a été présenté en séance publique (article de la dépêche N°1360) aux parents d'élèves et à la presse le 20 juin. **Présent à cette réunion, on m'a cependant fortement conseillé de quitter la salle! Mon refus m'a valu les foudres et attaques de tous en C.M.**
Nous arriverons très rapidement aux 9 M€ d'investissement, car il faut ajouter les frais d'étude, la maîtrise d'ouvrage, les mobiliers, les aléas (bien loin de l'estimation initiale de 5 M€) **.** *Je vous invite à lire la presse pour être informé du dossier*. J'y reviendrai plus longuement dans une lettre spécifique à la rentrée. Certains éléments annoncés méritent d'être clarifiés.

Pas de réunion avec la population, pas de réunion avec de futurs parents, pas de réunion avec les citoyens qui s'intéressent à la vie de leur commune. Les grands parents très fiers de leur petits enfants auraient surement apprécié de découvrir ce projet
Nous souffrons d'une **faiblesse démocratique au sein de notre commune**. Nous avons besoin d'abord de dialogue. Informons tous les Audengeois(es), tous sans exception, comme cela avait été promis. Cette façon de diriger une ville insufflera de l'espoir et le sens du compromis.
Qu'est ce qui nous empêche de tous participer?

La révision du PLU sera engagée dès cette année

Le PLU est un projet qui doit répondre aux besoins de toute la population **en arrêtant de la mettre en tension**. Pour ma part je souhaite « une vision partagée » de notre territoire. Il nous faut passer d'une ville fragmentée à une ville unifiée. Pour y répondre nous avons besoin:

- D'un projet de ville qui structure Audenge permettant de rendre l'espace à l'usage.
- D'un projet d'avenir qui réponde à la problématique de la mobilité, des transports, des déplacements
- D'un projet qui réponde aux défis des prochaines décennies (le changement climatique, la hausse du coût de l'énergie, la pression foncière et la rareté du parcellaire…).
- D'un projet qui permette de loger notre jeunesse à des prix abordables.
- D'un projet emblématique et dynamique qui exprime clairement notre identité et notre ambition.

Mais avant d'en arriver à un espace de dialogue auquel j'aspire comme vous, je m'interroge sur le pourquoi de cette révision moins d'un an après une 4 ème modification?

- Le PLU devra être en conformité avec la rédaction du SCOT toujours en cours (finalisation 2024).
- Dans quelques jours, ou semaines, le PAS (projet aménagement stratégique) devrait enfin être validé. Ce PAS (projet politique) avec trois grands axes pour notre territoire imposera ses objectifs.
- Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) donnera corps au PAS. Il constituera une feuille de route partagée. Elle **n'est pas encore en phase rédactionnelle**. Ce fascicule de règles devra ensuite être décliné dans notre PLU (offres de logements, équipements, transition écologique, …). Autant dire que **nous allons entrer dans le dur**.

Il y aura une révision je n'en doute pas. Elle doit s'appuyer sur « des documents factuels ».

- Pour éviter d'avoir à y revenir.
- Pour éviter de consulter la population en manquant d'informations.
- Pour éviter d'investir dans de nouvelles études.
- Pour éviter et risquer de possibles recours.

Pour ces raisons, il me semble **prématuré d'engager la révision du PLU** (quelques semaines après une 4ème modification). J'ai voté contre cette délibération. Cet argent en frais d'études, d'avocats, de conseillers c'est avant tout le vôtre.

C'est les vacances, enfin.

Il est maintenant temps de laisser de côté **toutes vos responsabilités** et de profiter de votre petite famille et d'un repos bien mérité. Faites-en sorte que ces vacances deviennent un beau souvenir que vous pourrez garder tout au long de l'année afin de contrer les maux de tête et épisodes de stress que sont les tracas du quotidien.
Après la découverte du pays basque 😂, "Jiji" va prendre quelques jours de repos 😎. **Bonnes vacances à toutes et tous.**

*N'hésitez pas à transmettre cette lettre à vos amis. Les questions **nous servent à chercher et à trouver des réponses permettant de mieux comprendre le sens de nos actes**. Ne manquons pas ces moments de démocratie en participant aux décisions de notre commune.*

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}} . Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes abonné(e) à notre liste de diffusion. Votre adresse électronique est exclusivement utilisée par notre équipe afin de vous faire parvenir nos newsletters. Vous pouvez, à tout moment, vous désinscrire en cliquant sur le lien ci-dessous.

Se désinscrire

Envoyé par
sendinblue